

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## Saint-Orens-de-Gameville (31650)

### Premier tour

– le 07/06/2020 –

#### Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Etes-vous peu / passablement / assez / très favorable à cette démarche ?*

*Pensez-vous dégager un budget à cet effet ? A quel niveau ?*

#### Dominique Faure (AVEC VOUS POUR SAINT-ORENS)

Nous sommes très favorables à cette démarche. En 2015, nous avons fait un PLDU à l'échelle de la commune issu d'une large concertation. Dans ce PLDU, le vélo avait déjà sa place. Nous souhaitons disposer d'un document professionnel et objectif pour donner les orientations du mandat en matière de mobilité. Dès le début du mandat 2020 – 2026, nous bâtirons un Plan Vélo Communal (PVC) et plus largement un plan de déplacement mode doux sur la commune avec l'aide du Comité Consultatif Citoyen que nous proposons, ainsi que des associations communales (2pieds 2roues, Vélo Club Saint-Orens...) pour que la concertation avec les usagers et les associations durant cette phase d'écriture du PVC soit la plus complète possible.

Les compétences voirie et mobilité (pistes cyclables) sont métropolitaines et non pas municipales, et toutes les communes ont des besoins.

Notre détermination est totale pour amplifier significativement les investissements sur les pistes cyclables autour de 3 axes :

- Des aménagements de proximité visant à améliorer la sécurité et le confort des pistes existantes en étroite lien avec le pôle EST de TM

- Des aménagements complémentaires internes à la commune visant à faciliter l'accès en vélo aux sites les plus attractifs et les plus fréquentés de Saint-Orens

- Les aménagements à l'échelle intercommunale visant à développer les axes structurants et à décliner sur la commune le plan vélo de la grande agglomération toulousaine (13 pistes et près de 370 km d'axes structurants programmés dont les pistes qui relieront Mondonville à Escalquens et Lèguevin à Quint Fonsegrives)

Nous nous engageons à réaliser rapidement un travail conjoint avec Tisseo et TM pour indiquer notre détermination à voir les pistes intercommunales progresser significativement vers TM, Labège et le SICOVAL.

Nous militerons à la Métropole pour que nous puissions abonder sur budget municipal, l'enveloppe de voirie métropolitaine pour amplifier les aménagements vélo sur Saint-Orens

#### Aude Lumeau-Preceptis (A Saint Orens, le coeur de la ville c'est vous)

Notre projet prévoit un ensemble de mesures pour la mobilité, dont un axe important sur les aménagements de la circulation et du stationnement, ainsi qu'un ensemble de mesures sur les modes doux de déplacements. Développement d'un Plan St O'Vélo.

Le financement et les échéances devront être définis au vu des conclusions de l'audit de la situation financière de St-Orens que nous prévoyons, pour tout projet à long terme, et dans le cadre d'une programmation pluriannuelle des investissements. Les partenariats voiries avec la métropole seront maintenus puisque les mobilités restent de sa compétence et élargis à d'autres partenaires.

#### Maria Laffont (Génération Citoyenne)

Oui sur le principe, bien sûr.

Il nous faudra, dès le début du mandat, rassembler un "collège" pour faire le point de l'existant, s'informer des prévisions décidées avant notre arrivée pour agir. Les travaux de ce "collège" détermineront le budget qui pourra y être affecté, en partenariat avec la Métropole, voire d'autres participants.

#### Action n°2

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

*Seriez-vous peu / passablement / assez / très favorable à cette démarche, supposant que ce comité vélo puisse compter sur votre appui, en termes de moyens et de publicité*

#### Dominique Faure (AVEC VOUS POUR SAINT-ORENS)

Nous sommes très favorables à la création d'un comité vélo régulier comme nous le faisons déjà une fois par trimestre avec des représentants de 2 pieds 2 roues. On pourrait envisager d'intégrer cette instance « comité vélo » au sein du Comité Consultatif Citoyen pour que les concertations soient encore plus larges.

Nous sommes aussi favorables à la participation d'un représentant de « 2 pieds 2 roues » aux réunions des commissions extra-municipales « remaniées pour le mandat 2020-2026 » portant sur le thème du déplacement.

S'agissant de commissions extra-municipales décidées par la mairie, tous les moyens de communication dont elle dispose peuvent être utilisés pour diffuser des informations relatives aux sujets qu'elles traitent.

### Aude Lumeau-Preceptis (A Saint Orens, le coeur de la ville c'est vous)

Le vélo dans la ville est un des thèmes qui se prête à une consultation citoyenne et à un partenariat avec les associations locales. Les modalités seront à définir en fonction de l'ensemble des partenaires intéressés. Nous impulserons un travail collectif concerté et seront attentifs à mettre à disposition tout ce qui devra l'être pour fluidifier la concertation et la mise en œuvre des décisions, en lien avec nos moyens publics, financiers et humains.

### Maria Laffont (Génération Citoyenne)

Nous prévoyons différents "collèges" sur diverses thématiques. La place du vélo a tout lieu d'être intégrée à la thématique environnement.

#### Action n°3

Créer un réseau express vélo Nous voyons sur la commune de StOrens trois aménagements pratiques qui devraient être réalisés en priorité. Partagez-vous cette analyse ?

- 1 - Création et sécurisation des liaisons cyclables entre la MAM et le Corail à travers le secteur du Centre Commercial Leclerc, avec connexion à celle longeant la Marcaissonne
- 2 - Aménagement de l'avenue J. Bellière assurant la continuité cyclable du Corail jusqu'à Altigone. Aménagement sécurisé de la traversée de la rue de Lalande
- 3 - Création d'une piste reliant la RD2 au rond-point de But par la coulée verte et la zone verte (derrière les Pradelets).

### Dominique Faure (AVEC VOUS POUR SAINT-ORENS)

Nous partageons totalement cette analyse, les trois priorités évoquées sont pertinentes et correspondent à des besoins réels de relier entre eux des pôles communaux. Notre réseau cyclable souffre de fortes discontinuités que nous voulons corriger. Nous nous y attellerons dès le début du mandat en commençant malgré tout par l'écriture du plan vélo qui intégrera ces 3 priorités de façon évidente. Le travail en parallèle consistera à militer au sein de Toulouse Métropole pour que des budgets beaucoup plus importants soient consacrés aux aménagement des pistes cyclables.

Il est à noter que dans le cadre du prolongement du lineo 7 jusqu'au lycée dont l'étude est en cours et progresse bien, un nombre de km importants de couloirs réservés en site propre et bien entendu empruntables par les vélos seront facilement réalisables : devant Alinéa, Boulanger, le rond-point du Sidobre jusqu'à la rue de Lalande puis côté nouvelle gendarmerie jusqu'au pôle multimodal limitrophe d'Auzielle. De la même façon, en centre-ville (400m de la rue Pablo Néruda à la rue des Muriers) il n'y aura pas de couloir de bus à la demande des commerçants mais il y aura une piste cyclable pour les vélos qui est en cours d'étude. Tout ce travail d'ingénierie est en cours chez Tisseo.

### Aude Lumeau-Preceptis (A Saint Orens, le coeur de la ville c'est vous)

Plusieurs axes se dégagent pour nous dans les aménagements d'itinéraires cyclables :

- Les itinéraires « express », tels que ceux que vous proposez ici, qui permettent aux vélos de rallier des centres clés, et qui relient St Orens aux communes voisines – ils impliquent la réalisation de solutions de franchissement sécurisé des grands axes (RD2, route de Lalande)
- Les itinéraires plus localisés (accès aux écoles...), qui peuvent utiliser les routes secondaires existantes après sécurisation (signalétique notamment) et études de bandes cyclables à aménager.
- Les itinéraires de promenade, dans le cadre de corridors végétalisés.

Les étapes des aménagements seront programmées: rénovation et sécurisation du réseau existant, aménagements locaux, franchissements sécurisés, nouvelles pistes (Plan St-O Vélo)...

### Maria Laffont (Génération Citoyenne)

Nous répondons par l'affirmative, sur le principe de déploiement de ces 3 "pistes". Néanmoins, il faut rester conscients que certains ajustements seront probablement nécessaires à ce type de projet. C'est donc un "oui, mais".

#### Action n°4

Mettre le vélo au cœur Etes-vous peu / passablement / assez / très favorable à :

- Promouvoir l'utilisation du système permettant à chacun de signaler aux services de la municipalité tout problème de sécurité rencontré associé aux aménagements de circulation existant, et rendre compte de son efficacité ?
- Améliorer les signalétiques des directions au début et croisement des pistes cyclables mais aussi piétonnes ?
- Créer des abaissements à la transition des itinéraires empruntés à vélo (pistes, voies vertes) ?

### Dominique Faure (AVEC VOUS POUR SAINT-ORENS)

La sécurisation des accès aux carrefours, l'amélioration du traitement des transitions et la reprise ponctuelle des revêtements font, bien entendu, partie de notre programme prioritaire comme nous l'avons dit plus haut.

En outre le système déjà mis en place par notre équipe (service démocratie de proximité à l'accueil de la mairie joignable par mail/tel ou web responsable Gautier Lopez) permet à tout instant de signaler toute anomalie afin d'y porter (ou d'y faire porter) remède en urgence si nécessaire. La voirie quand il n'y a pas une dangerosité avérée et constatée par le pole EST, est un sujet qui nécessite de la patience car même avec de très bonnes relations avec le pôle EST certains sujets pourtant simples font l'objet d'études qui entrent dans un entonnoir de toutes les études du pole EST et entre la demande et la réalisation il peut se passer 6 mois ou 1 an.

### Aude Lumeau-Preceptis (A Saint Orens, le coeur de la ville c'est vous)

Nous souhaitons installer un dialogue régulier entre les Saint-Orennais et les élus, et développer les actions de prévention dans le cadre de la sécurité routière, en milieu scolaire notamment. Les remarques et requêtes des usagers seront enregistrées afin de garantir une prise en compte efficace et des réponses rapides sur les solutions adoptées ou envisagées. Il faudra que le plan St-O vélo prévoit une criticisation de ce qui pourra faire l'objet d'un traitement d'urgence ou d'une mise en œuvre

requérant un plan à structurer avec le soutien du comité vélo.

L'amélioration de la signalétique et la création d'abaissements sont des solutions que nous pourrions implanter rapidement, pour un premier pas vers la restructuration du réseau cyclable, par exemple sur les itinéraires traversant certains lotissements et la coulée verte.

#### **Maria Laffont (Génération Citoyenne)**

Le système? Sans doute parlez-vous des services de la ville. Oui, bien sûr, il nous faut un "Point Ecoute" dédié à la sécurité et à la détection d'anomalies. Ceci est prévu sur notre programme, auprès de la police municipale que nous prévoyons de déployer, plus et différemment. Les 2 autres points de votre question coulent de source.

#### **Action n°5**

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

*Pensez-vous faire quelque chose pour pacifier le trafic routier sur les grands axes qui traversent la commune, notamment la RD2, l'avenue de la Marcaissonne, la rue de Lalande, l'avenue Louis Couderc ?*

#### **Dominique Faure (AVEC VOUS POUR SAINT-ORENS)**

Il faut tout d'abord rappeler que le sujet Mobilités, plan de circulation, détermination des statuts « routes départementales » devenues « routes métropolitaines », ou réseau viaire de 2eme niveau ... la poursuite du développement des pistes cyclables ainsi que la réduction de leurs discontinuités vers les communes voisines et vers le canal du midi, sont des compétences métropolitaines et pour nos intercommunalités voisines ce sont des compétences départementales. En résumé, la Mairie de Saint-Orens peut écrire, insister, organiser des réunions mettant en présence toutes les parties prenantes... in fine la décision appartient à d'autres.

Nous avons cependant pris des arrêtés municipaux en Juin 2018 qui s'appliquent aujourd'hui :

-  interdiction de traversée de la ville par des véhicules de + 3,5t (sauf desserte locale)

-  réduction de la plage horaire de traversée de la ville pour les hors gabarit

Notre police Municipale vient de nous communiquer les chiffres

-  00 camions arrêtés

-  6 verbalisés depuis septembre 2019

-  olume de traversée par des camions réduit de moitié (beaucoup encore de desserte locale)

Pour autant et pour répondre à votre question, nous nous engageons à revisiter le PLDU que nous avons finalisé en 2017, nous nous engageons à en faire un des premiers sujets que le comité consultatif citoyen s'appropriera pour redéfinir et adapter ensemble les priorités du mandat 2020-2026.

#### **Aude Lumeau-Preceptis (A Saint Orens, le coeur de la ville c'est vous)**

Les récentes constructions galopantes ont énormément aggravé la circulation dans St Orens, et notamment sur les axes que vous citez. La reprise en main de cette circulation s'inscrit dans une approche globale de redéfinition des priorités de développement de la ville. Elle est indispensable et devra s'établir en partenariat avec la métropole. Le centre-ville doit être rapidement sécurisé pour les piétons et les vélos, avec passage à vitesse réduite, ainsi que les axes que vous avez notés.

#### **Maria Laffont (Génération Citoyenne)**

Au risque de me répéter : ceci est inscrit à notre programme. Apaiser la circulation dévier le flux de camions, désenclaver et relier à des voies de circulation "extérieures". Ce n'est qu'à ce prix que l'apaisement de la commune peut se révéler concret.

#### **Action n°6**

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Seriez-vous peu / passablement / assez / très favorable à développer les zones limitées à 30 km/h dans St Orens notamment en propageant les zones existantes ?

#### **Dominique Faure (AVEC VOUS POUR SAINT-ORENS)**

Un certain nombre de quartiers de Saint-Orens bénéficient déjà de zones 30 dont certains depuis peu. Leur généralisation est prévue. L'avenue de Gameville (RD2) sera limitée à 30 km/h. dans le cœur de ville dans les tous prochains mois, avec priorité aux piétons et aux vélos. Le quartier de l'Orée du Bois est déjà, lui, en zone de rencontre.

Il est également envisagé l'intégration de plusieurs plateaux ralentisseurs dans le cadre de l'aménagement de la traversée de Saint-Orens en zone partagée qui laissera la priorité aux piétons et vélo intègrera une piste cyclable de part et d'autre de la chaussée.

Montant total de l'aménagement de l'avenue : 1 million d'euros HT sera consacré à cette opération : financement voté et engagé par la métropole et le Conseil Départemental.

En résumé oui, nous sommes très favorables à développer encore les zones limitées à 30km/h dans Saint-Orens.

#### **Aude Lumeau-Preceptis (A Saint Orens, le coeur de la ville c'est vous)**

Les rues qui desservent les quartiers sont déjà en partie aménagées pour réduire la vitesse. L'extension de ces zones semble pertinente, avec notamment des chicanes (efficaces et silencieuses, et facilitant le stationnement sur la chaussée) pour contrôler la vitesse. Sur les routes où la circulation est plus dense, les solutions seront obligatoirement étudiées non pas rue par rue mais avec une réflexion globale avec les partenaires (SICOVAL, Métropole...).

#### **Maria Laffont (Génération Citoyenne)**

Bien sûr, nous y sommes favorables. Mais surtout, il faut veiller au respect de ces limitations, très pertinentes sur certains périmètres. l'ensemble du plan de circulation est à revoir : donc, avec la notion de prévention et sécurité à l'esprit et entourés d'acteurs usagers et experts, nous y travaillerons rapidement.

#### Action n°7

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Etes-vous favorable à étendre la sécurisation des trottoirs et itinéraires piétons autour de chaque établissement scolaire, au-delà de ce qui a déjà été réalisé ?

Que penseriez-vous d'étudier la mise en place un ramassage scolaire piéton ?

#### Dominique Faure (AVEC VOUS POUR SAINT-ORENS)

L'engagement est déjà pris de relancer une réflexion sur la création d'un Pedibus associatif ou parental dans chacun des trois groupes scolaires, c'est pour nous une évidence à condition que les familles s'approprient ce nouveau mode de déplacement pour se rendre à l'école. Par contre, sur le plan du projet éducatif municipal PEDT (Projet éducatif de territoire), c'est un sujet que nous avons abordé avec les associations de parents d'élèves et nous partageons tous le souhait de ne pas voir les parents démissionner encore un peu plus en n'accompagnant plus du tout leur enfant à l'école et en le déposant sur le trottoir devant chez eux en attendant qu'un agent de la commune ou de l'Amicale Laïque vienne le chercher !

Cet accompagnement à pied de l'enfant doit se faire à tour de rôle entre parents voisins, dans le cadre d'un pédibus dont certes la mairie ferait l'ingénierie c'est-à-dire la gestion au quotidien (gestion du réseau mails des parents, réorganisation en cas de problème d'un des parents...) mais pas les accompagnements eux même. La mairie s'était engagée et nous nous engageons encore à mettre en priorité dans les travaux de voirie, ceux qui concerneraient le tracé d'un pédibus validé par les parents.

Réfléchir à d'autres aménagements devant les écoles, bien sûr, inciter les parents d'élèves à plus de civilité devant les écoles et pénaliser les infractions est aussi une voie d'action dans le sens de la sécurisation des abords des écoles.

#### Aude Lumeau-Preceptis (A Saint Orens, le coeur de la ville c'est vous)

La circulation aux abords des écoles est un problème récurrent. C'est avec les usagers, notamment les parents d'élèves de chaque école, que les solutions les plus adaptées devront être recherchées. Les problèmes ne se posent pas de la même manière sur chacun des trois groupes scolaires. Bien qu'il y ait eu réfection du centre-ville, l'accès piéton et vélo à l'école Henri Puis reste particulièrement dangereux par exemple.

Avant de promettre la mise en oeuvre d'un pédibus il faut d'abord que les accès piétons soient sécurisés, et ce tout le long des parcours envisagés. Les partenariats potentiels devront alors être étudiés, ainsi que les coûts et l'investissement des acteurs de l'école dont les parents d'élèves.

#### Maria Laffont (Génération Citoyenne)

Vous savez que je suis très sensible à toute action touchant aux enfants, aux écoliers. Un certain nombre d'aménagements autour des écoles et de la crèche doivent être en oeuvre, tant au niveau de la sécurité (réelle), de la prévention, du bien-être des enfants. Sans oublier le secondaire, où la sortie des établissements n'est pas vraiment en sécurité, à différents niveaux. Quant au ramassage scolaire piéton, vous connaissez ma position sur el sujet. Il existe d'autres pistes...

#### Action n°8

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Etes-vous peu / passablement / assez / très favorable à étendre l'offre de stationnement vélo (arceaux, visibilité, protection, sécurisation), typiquement de 5 places aux abords arrêts de bus, mais aussi des zones commerciales, établissements de service public et de santé de St Orens ? Possibilité de profiter des subventions Alveole de la FUB.

#### Dominique Faure (AVEC VOUS POUR SAINT-ORENS)

L'implantation d'arceaux à vélos normatifs est en cours dans les emplacements proposés. La mise en oeuvre des dispositions du programme « Alvéole » de la FUB sur la commune est tout à fait intéressante. Nous nous engageons à l'étudier de très près, très vite après l'élection et à y consacrer un budget dédié.

Pour information, la pose du garage à vélo est prévu dans le centre-ville à côté de l'école, devant la mairie et à la MAM de façon imminente.

#### Aude Lumeau-Preceptis (A Saint Orens, le coeur de la ville c'est vous)

L'aménagement des zones de stationnements vélos doit s'inscrire dans un plan global d'aménagement de la ville pour le vélo ; dans un premier temps, de nouveaux arceaux vélos pourront être installés dans les zones qui seront définies avec les usagers. Comme pour chaque aménagement, nous rechercherons bien sûr les aides et partenariats potentiels en étant investis sur la finalité et les objectifs que nous poursuivons ; rendre l'utilisation du vélo comme mode de déplacement sécurisé et sécurisant pour l'ensemble des utilisateurs des réseaux et voies existants.

#### Maria Laffont (Génération Citoyenne)

Oui, l'idée est excellente en sus d'être pratique et facilitatrice de la pratique vélo. Les points seront à étudier de manière judicieuse et acceptable par tous.

#### Action n°9

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

*Seriez - vous peu / passablement / assez / très favorable à ces propositions, particulièrement applicables à St Orens compte tenu de son développement actuel et futur ?*

#### Dominique Faure (AVEC VOUS POUR SAINT-ORENS)

L'implantation de locaux à vélos et/ou d'arceaux aux programmes de construction de collectifs est nécessaire, cette disposition sera rajoutée dans la charte de l'aménagement urbain de Saint-Orens et fera l'objet de pression sur tous les promoteurs pour que ce soit pris en compte partout. Beaucoup de programmes intègrent déjà des locaux à vélos.

#### Aude Lumeau-Preceptis (A Saint Orens, le coeur de la ville c'est vous)

Nous prescrivons pour chaque opération de construction et d'aménagement un ensemble de mesures écologiques, dont la création d'accès cyclables et de locaux à vélos. Nous inciterons et soutiendrons la mise à niveau des bâtiments existants afin que l'ancien ne soit pas défavorisé.

#### Maria Laffont (Génération Citoyenne)

oui, sans commentaires. Evident;

#### Action n°10

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

*Seriez - vous peu / passablement / assez / très favorable à promouvoir l'utilisation du vélo par les services municipaux quand c'est possible ?*

#### Dominique Faure (AVEC VOUS POUR SAINT-ORENS)

Notre équipe a équipé les policiers de 2 vélos électriques pour leur permettre de patrouiller à vélo. Pour ce qui est des vélos-cargo cela doit s'étudier avec les services concernés, le CCAS, la cuisine centrale, le service espaces verts... La lourdeur des outils, des frigos pour ne pas rompre la chaîne du froid ou du chargement lui-même seront peut-être des freins, le temps de déplacement aussi mais surtout l'envie et la motivation des agents seront à prendre en compte. De toutes façons nous nous engageons à l'étudier avec les équipes concernées...

#### Aude Lumeau-Preceptis (A Saint Orens, le coeur de la ville c'est vous)

L'utilisation du vélo ne peut être imposée, mais sera étudiée lorsque les missions s'y prêtent, et proposée. Nous travaillerons sur la réalité des missions et sur la base du volontariat des agents.

#### Maria Laffont (Génération Citoyenne)

Cette question a déjà été posée ailleurs, dans un de vos questionnaires. Ceci me paraît peu envisageable, tel que vous l'exprimez. Nous devons aussi penser au bien-être des agents et à leur sécurité. Toutefois, sur la rubrique police municipale, nous y souscrivons : notre programme le prévoit dans le cadre d'une "police verte et animale", de proximité.

#### Action n°11

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Etes-vous peu / passablement / assez / très favorable à verbaliser le non-respect des zones réservées aux piétons (trottoirs, passages protégés, au bénéfice de PMRs et des familles notamment) et des pistes cyclables ?

#### Dominique Faure (AVEC VOUS POUR SAINT-ORENS)

Sanctionner les infractions oui, mais agir préventivement est aussi très efficace. La pédagogie, l'expérimentation, l'exemplarité demeure un facteur essentiel de la culture du vélo.

#### Aude Lumeau-Preceptis (A Saint Orens, le coeur de la ville c'est vous)

Le problème du stationnement illicite s'inscrit dans une approche globale des conditions de circulation et de stationnement de tous les véhicules. Dans les zones où le plan de circulation et de stationnement est adapté (places marquées sur la chaussée par exemple), il y a beaucoup moins de gêne sur les trottoirs et les aménagements cyclables. C'est donc en toute logique que l'aménagement de solutions viables pour tous doit primer (la signalisation, la prévention...).

#### Maria Laffont (Génération Citoyenne)

On ne peut que souscrire à cet engagement. L'incivilité, liée à la place des véhicules dans notre espace urbain (même à St-Orens) est préoccupant. Tout ce qui pourra être fait le sera. Pas très populaire sans doute, mais chacun doit pouvoir se déplacer en sécurité et en confort (prévu au programme dans le réaménagement de notre espace public).

#### Commentaires généraux

#### Dominique Faure (AVEC VOUS POUR SAINT-ORENS)

Inciter à la culture du vélo et le promouvoir comme un réel mode déplacement (trajets domicile-travail en particulier) et pas seulement comme un instrument de loisir, constituera un axe prioritaire de notre PLDU révisé. Le plan vélo communal sera établi avec toutes les parties prenantes locales et fera l'objet d'un document voté en Conseil Municipal qui sera transmis à Toulouse métropole.

Nous avons programmé la mise à disposition gracieuse (pour les premières demi-journées à titre d'expérimentation) aux

Saint-Orennais de 2 vélos à assistance électrique (VAE) afin d'en encourager la pratique. Les actions de sensibilisation et d'incitation sont prévues et nécessaires.

L'amélioration de notre réseau cyclable dans les 3 axes précités, sa hiérarchisation et la mise en place rapide du schéma directeur cyclable REV (Réseau Express Vélo) de la métropole sont des sujets que nous traiterons prioritairement dès que la gouvernance de la Métropole sera mise en place.

### **Aude Lumeau-Preceptis (A Saint Orens, le coeur de la ville c'est vous)**

Notre projet met également en avant la promotion du vélo à assistance électrique, indispensable si l'on veut inciter les Saint-Orennais à utiliser le vélo, compte tenu des dénivelés dans la ville et ce quel que soit leur âge et leur condition physique. Nous proposons aussi d'étudier l'installation de stations de vélos en libre-service.

Par ailleurs nous insistons sur le développement des transports en commun, car chacun, selon ses besoins, son âge, sa santé, ses goûts, etc... doit trouver des solutions de mobilité adaptées. Notre municipalité s'attachera à définir de nouvelles possibilités de déplacements et à les accompagner en toute sécurité, en fonction des financements disponibles, des aides dont notre commune pourra bénéficier et de la volonté de notre équipe que de voir une ville se transformer en toute sécurité. Nous refusons pour l'heure d'empiler les promesses et les plans ambitieux qui ne trouveraient pas d'issues financières au vue de l'état financier de notre commune. Notre préoccupation demeure que de considérer les demandes relatives aux modes doux de mobilité avec sérieux et ambition.

### **Maria Laffont (Génération Citoyenne)**

Les mobilités doivent être observées, perçues et améliorées sur une échelle territoriale et dans une optique globale. Le vélo, oui, mais pas seulement. D'autres types de mobilité existent et l'objectif est de faire cohabiter tout ces différents modes de déplacement. Il nous revient de faire ce travail de "pacification" et pédagogique pour obtenir un résultat positif et pertinent.